

Les Infos du

N° 19 - juin 2013

10^e



NUMÉRO SPÉCIAL BILAN DE MANDAT



“
J'habite le 10^e depuis longtemps et j'aime passionnément notre arrondissement. L'équipe que je dirige travaille sans relâche depuis 2008 pour mener à bien nos projets.



ENTRETIEN AVEC RÉMI FÉRAUD

À quelques mois de la fin de votre mandat, quel bilan faites-vous de votre action ?

J'habite le 10^e depuis longtemps et j'aime passionnément notre arrondissement. L'équipe que je dirige, composée d'élus socialistes, verts et communistes, travaille sans relâche depuis 2008 pour mener à bien

les projets sur lesquels nous nous étions engagés. Cet engagement, couplé à la confiance des habitants du 10^e et au soutien sans faille de la Ville de Paris, nous a permis d'atteindre nos objectifs. Au premier chef, bien sûr, les réalisations les plus ambitieuses, telles que le Louxor ou la place de la République. Mais je suis particulièrement fier également de ce que nous avons réalisé pour les enfants et la jeunesse de l'arrondissement, les nouvelles crèches, la modernisation de nos écoles, l'ouverture de l'annexe du collège Valmy, le gymnase Marie Paradis.

Avez-vous atteint tous vos objectifs ?

Quelques projets ont pris du retard, généralement pour des raisons techniques, mais les chantiers ont commencé et ils aboutiront tous dans les prochains mois. Je pense à la médiathèque située sur le site de l'ancien hôpital Saint-Lazare, au projet de construction de logements sociaux et de gymnase du passage Delessert, au programme de l'architecte Alexandre Chemetoff rue du Faubourg du Temple qui associe logements sociaux et crèche, à l'antenne du Planning familial de la rue Hittorf à côté de la Mairie. Tous ces projets sont en cours de réalisation.



LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.

Rédaction : Xavier Simonin.

Tél. : 01.53.72.10.00

Crédits photographiques :

Sophie Robichon/Mairie de Paris, Arthur et Norbert Distel, SIEMP, ICF La Sablière, Jean-Baptiste Gurliat/Mairie de Paris, SEMAEST, Michel Tiard, Laurent Bourgogne/Mairie de Paris, Ngamb'Art, RIVP

Réalisation : Agence Bolivie.

Impression : Imprimerie Vincent.

Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

Distribution : Adrexo



Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10^e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe



Vous avez présenté le logement et le cadre de vie comme les deux dossiers prioritaires. Quels progrès avez-vous réalisés depuis 2008 ?

Ce sont en effet deux questions très importantes. Sur le logement social, les progrès sont majeurs mais nous partons de loin dans le 10^e. C'est pourquoi il est essentiel de ne pas relâcher l'effort, de mettre en place de nouveaux outils pour maîtriser les prix du marché immobilier. S'agissant du cadre de vie, les améliorations sont visibles : outre la place de la République, nous avons végétalisé et réaménagé les places Madeleine Braun et Raoul Follereau, installé des jardinières à de nombreux endroits de l'arrondissement, réduit la circulation automobile en favorisant les circulations cyclistes et piétonnes. Le nettoyage s'est amélioré mais pour que la propreté progresse vraiment, il faut que nos rues soient moins salies. C'est pour cette raison que nous concentrons nos efforts sur l'information, la pédagogie et les verbalisations.

L'installation d'une salle de consommation à moindre risque pour les usagers de drogues doit permettre d'apporter de nouvelles réponses en termes de santé et de tranquillité publique. Où en êtes-vous de ce dossier ?

Ce projet, j'en suis persuadé, répondra aux problématiques qui se posent dans le quartier de la gare du Nord où sont présents quotidiennement de nombreux usagers de drogue. Je sais que la majorité des riverains, qui connaissent la situation, attendent des pouvoirs publics qu'ils apportent de nouvelles solutions et c'est pourquoi j'ai soutenu ce projet depuis le début. Les exemples étrangers, par exemple celui de Quai 9 à Genève que je suis allé voir en personne, sont par ailleurs très convaincants. Nous sommes en train de finaliser les contours du projet avec l'Etat, notamment concernant la sécurité du quartier, qui est bien entendu primordiale. C'est un point sur lequel je ne transigerai pas. Ensuite, l'ouverture de la salle devrait avoir lieu à l'automne, avec une montée en charge progressive. Nous en évaluerons les bénéfices de manière très rigoureuse, en y associant les habitants et les associations. Je rappelle qu'il s'agit d'une expérimentation, qui peut être arrêtée si les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Au-delà des réalisations, qu'est-ce qui a changé concernant la participation des habitants et le développement d'une citoyenneté plus active ?

C'est une dimension très importante de notre bilan. Il ne s'agit pas bien sûr d'enlever aux élus le pouvoir de décision et d'arbitrage. Mais il est impératif aujourd'hui d'associer les habitants, notamment sur les projets d'aménagement de l'espace public ou de création d'équipements publics. Il ne s'agit pas seulement de consultation, mais de véritable concertation, voire de co-élaboration dans certains cas. Le projet de la place de la République est à ce titre exemplaire : le travail de fond mené avec les riverains, les associations, les commerçants, les conseils de quartier a eu un véritable impact sur le projet final et je crois que tout le monde peut se féliciter du résultat.

“

Nous avons végétalisé et réaménagé plusieurs espaces publics, installé des jardinières à de nombreux endroits du 10^e, réduit la circulation automobile en favorisant les circulations cyclistes et piétonnes.

”

“

Il est impératif aujourd'hui d'associer les habitants, notamment sur les projets d'aménagement de l'espace public ou de création d'équipements publics. Le projet de la place de la République est à ce titre exemplaire : le travail de fond mené avec les riverains, les associations, les commerçants, les conseils de quartier a eu un véritable impact sur le projet final et je crois que tout le monde peut se féliciter du résultat.

”





PRIORITÉ AU LOGEMENT

LUTTE CONTRE L'HABITAT INSALUBRE

Tous les immeubles qui avaient été identifiés comme insalubres en 2001 ont été traités, soit par démolition-reconstruction soit par une complète réhabilitation effectuées par la SIEMP conformément à sa mission.

3 nouvelles adresses : 179 rue Saint-Maur, 30 rue d'Enghien et 208 rue du Faubourg Saint-Denis ont été confiées à la SOREQA, société d'économie mixte de la Ville de Paris chargée de la lutte contre l'habitat indigne.

L'opération d'amélioration programmée de l'habitat (OPAH) du quartier Sainte-Marthe a permis de traiter 800 logements, pour un coût total de 25 millions d'euros, dont 65 % de financement public. Les immeubles les plus dégradés, au 1, 3, 4, 6 et 12 rue Jean et Marie Moinon et 216 rue Saint-Maur, ont fait l'objet par la SIEMP

CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

> Près de 1 600 logements sociaux ont été financés dans le 10^e arrondissement entre 2008 et 2012.

d'opérations de réhabilitation ou de démolition-reconstruction de logements sociaux.

Ce sont au total 45 nouveaux logements sociaux qui seront réalisés à ces adresses, ainsi que 6 locaux d'activité.



12 rue Jean et Marie Moinon

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS DANS LA TRANSPARENCE



23-27 rue de Chabrol : 8 logements sociaux et plusieurs locaux d'activité

La commission d'attribution de la Mairie du 10^e est composée d'élus locaux, des services sociaux, d'associations spécialisées sur l'aide au logement et des bailleurs sociaux.

Elle doit sélectionner les candidats, en choisissant entre des situations souvent très difficiles selon des critères adoptés en conseil d'arrondissement :

- > Résidence dans le 10^e arrondissement ;
- > Urgence de la demande au regard des problèmes suivants : insalubrité, expulsion, maladie, handicap, sur occupation ;

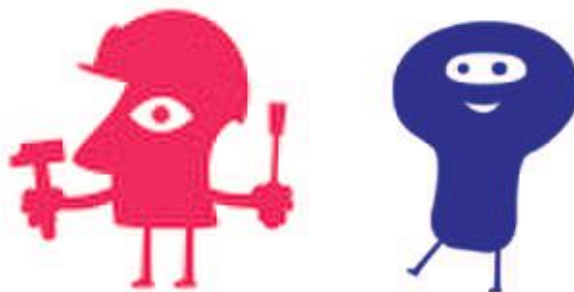
- > Ancienneté de la demande ;
- > Parent isolé ou jeune couple avec enfant ;
- > Agent de la Ville de Paris, fonctionnaire ou personne exerçant une activité professionnelle à vocation sociale dans l'arrondissement ;
- > Taux d'effort actuel du demandeur (part du budget du demandeur consacrée au loyer).

En 2012, parmi les demandeurs du 10^e arrondissement, 207 se sont vus proposer un logement social par la Ville de Paris, dont 58 par la commission de la Mairie du 10^e.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Isolation, chauffage, tri des déchets, panneaux solaires, végétalisation, récupération des eaux de pluie, stationnement des vélos... La Ville de Paris a lancé une opération d'amélioration de l'habitat « **développement durable et économies d'énergie** » (OPAH 2d2e) qui cible les immeubles d'habitation privée autour de la place de la République. Dans ce secteur, les propriétaires et locataires peuvent bénéficier d'un appui technique, méthodologique et financier pour améliorer l'**efficacité thermique** et la qualité environnementale de leur logement ou de leur immeuble.

En savoir plus : www.paris2d2e.fr



27 RUE DE L'ÉCHIQUIER : UNE OPÉRATION EXEMPLAIRE



25-27 rue de Chaudron : 15 logements sociaux et 1 local d'activité

Constitué de 2 bâtiments, ce programme a été inauguré en mai 2013. Le premier bâtiment, datant de 1930, a bénéficié d'une **restructuration lourde** pour augmenter le nombre de logements et adapter leur configuration aux attentes actuelles. Il accueille une **résidence sociale de 63 logements** gérée par l'association Parme.

Le second bâtiment a été construit sur l'emplacement d'anciens hangars, impasse Bonne Nouvelle, et comprend **19 logements**

sociaux. Au total, ce sont 82 nouveaux logements sociaux qui ont été construits par ICF La Sablière.

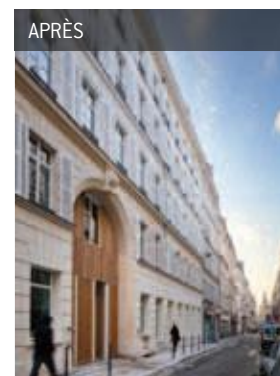
Une attention toute particulière a été apportée dans ce programme à la **performance énergétique** et à la maîtrise des charges pour les locataires. Ainsi, la production d'eau chaude sanitaire collective est couplée à un système de **récupération de chaleur sur les eaux usées**, ce qui devrait permettre aux locataires d'économiser près de 60% de leur consommation d'eau chaude.



27 rue du Château d'Eau : 95 logements sociaux et une crèche de 33 berceaux



27 rue de l'Échiquier



27 rue de l'Échiquier



MIEUX VIVRE DANS LE 10^e

LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Projet urbain majeur de ces dernières années, la **nouvelle place de la République** est de nouveau accessible depuis le 15 juin.

Cet aménagement répond en tous points aux objectifs issus de la concertation avec les riverains, les associations de cyclistes, les commerçants, les conseils de quartier des 3^e, 10^e et 11^e arrondissement : rendre la place aux promeneurs et aux passants, diminuer la place de la voiture, planter de nouveaux arbres,

tout en conservant le caractère symbolique et républicain de ce lieu qui occupe une place unique dans le cœur des Parisiens. Pari gagné ! Dans le même temps, les **Grands Boulevards** ont été remis à double sens, permettant de les redynamiser tout en améliorant la sécurité de l'ensemble des usagers de la voirie.

DÉPLACEMENTS

Mieux partager l'espace public, diversifier l'offre de déplacements au profit des circulations douces, notamment le vélo, et des transports en commun :

- Action en faveur du vélo : extension des stations **Vélib'**, introduction des **double-sens cyclables** dans 50 rues du 10^e, expérimentation du « **Cédez le passage cycliste aux feux rouges** », aménagement de 600 places de stationnement vélo.
- Mise en œuvre du **Mobilier 26** rue La Fayette, plus rapide, plus confortable, plus écologique.
- Mise en place **d'Autolib'**.
- Aménagement de 450 places de stationnement pour les motos et scooters.



Le dispositif «Cédez le passage» cycliste aux feux rouges, qui consiste à autoriser les cyclistes à s'engager quand le feu est rouge, a été expérimenté dans le 10^e et est en voie d'être généralisé dans toutes les zones 30 parisiennes.

DAVANTAGE D'ESPACES VERTS



Jardin Juliette Dodu



Place du 8 novembre 1942

Dans un arrondissement aussi dense et minéral que le 10^e, la création d'espaces végétalisés est une priorité, qu'il s'agisse d'un nouveau jardin municipal, de jardins partagés, de l'installation de jardinières ou de la plantation de plantes grimpantes sur les murs.

- Nouveau jardin municipal **rue du Chalet** (en cours, livraison début 2014).
- Rénovation du square **Saint-Laurent**, et création de parcelles de jardinage pour les habitants et une association d'insertion.
- **Nouvelles aires de jeux** pour enfants dans les jardins Villemin, Juliette Dodu, Cavaille Col et dans le square des Récollets.
- Création de plusieurs **jardins partagés** :

devant le square Alban Satragne, dans le futur jardin de la rue du Chalet, et à la Grange-aux-Belles.

- **Embellissement et verdissement de 15 sites** dans l'arrondissement, par l'installation de jardinières ou la réalisation de fresques, parfois en partenariat avec les conseils de quartier ou les riverains. Par exemple place du 8 novembre 1942, à l'angle de la rue Chaudron et de la rue de l'Aqueduc ou cité Riverin.
- **Plantation d'arbres dans le haut de la rue du Faubourg Saint-Denis et rue Lucien Sampaix suite à l'élargissement des trottoirs.**



La place Madeleine Braun, devant la Gare de l'Est, a été entièrement réaménagée et végétalisée.

AMÉLIORATION DE L'ESPACE PUBLIC

- Aménagement et végétalisation de la **place Madeleine Braun, des rues Taylor et Lucien Sampaix, du carrefour des rues Marie et Louise, Alibert et Bichat et de la place Raoul Follereau.**
- Inversion du sens de la circulation dans les **rue de Chabrol et René Boulanger** afin de réduire le trafic automobile.
- **Circulations piétonnes sécurisées et facilitées** : aménagements de sécurité (rue du 8 Mai 1945 et carrefour Château Landon), élargissement des trottoirs dans de nombreuses rues du 10^e (par exemple, haut de la rue du faubourg Saint-Denis ou rue du Château d'Eau), piétonnisation de la rue Gustave Goublier.
- Installation de **25 bancs publics** supplémentaires.
- Rénovation de **l'escalier monumental de la rue d'Alsace**, près de la gare de l'Est.
- Participation à la rénovation du **passage du Prado.**

PROPRETÉ : MIEUX NETTOYER ET LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Les services municipaux de propreté ont été rationalisés afin que les rues et les quartiers les plus fréquentés fassent l'objet d'une attention accrue, par exemple boulevard de Magenta ou sur le parvis de la gare du Nord. Des dispositifs supplémentaires ont également été mis en place pour permettre aux Parisiens de mieux respecter leur environnement :

- **Remplacement des anciennes sanisettes** par de nouvelles toilettes

gratuites et plus modernes, et installation d'urinoirs le long du canal Saint-Martin pendant les beaux jours.

- Installation **d'éteignoirs** sur les poubelles de rues pour faire diminuer le nombre de mégots de cigarettes jetés dans la rue.
- Renforcement des **verbalisations**, organisation « d'opérations de civilité » et opérations de communication pour inciter les usagers de l'espace public à moins salir.



MAIRIE DE PARIS



NOUS POUVONS FAIRE LE MAXIMUM, MAIS PAS L'IMPOSSIBLE.



LES AGENTS DE LA PROPRETÉ NETTOIENT DERRIÈRE NOUS.

ÉVITONS DE SALIR DERRIÈRE EUX.

LA PROPRETÉ EN QUELQUES CHIFFRES

En 2012 dans le 10^e :

- > **39 995** tonnes d'ordures ménagères collectées (+0,3% par rapport à 2011).
- > **2 820** tonnes de verre collectées (+3,5% par rapport à 2011).
- > **45 972** enlèvements d'objets encombrants (+2% par rapport à 2011).
- > **1 118** procès-verbaux dressés par les agents de la ville (+5% par rapport à 2011).
- > **36 350** m² de graffitis éliminés (soit l'équivalent de la surface de la place de la République !).



UN ARRONDISSEMENT DYNAMIQUE

DIVERSITÉ COMMERCIALE

La **SEMAEST**, société d'économie mixte de la Ville de Paris, intervient depuis 2008 dans 2 quartiers du 10^e afin de préserver et promouvoir la **diversité commerciale**. L'opération Vital' Quartiers a favorisé l'installation de 25 commerces autour de Château d'Eau,

de la rue de Lancry et des 2 gares, permettant d'engager une dynamique de diversité commerciale et d'offrir aux habitants des services de proximité de qualité: une boucherie, un artisan tapissier, une épicerie fine, une librairie, une mercerie... - Redynamisation des **2 marchés couverts**, Saint-Martin et Saint-Quentin: investissements réalisés pour améliorer l'accueil du public, modification des horaires pour mieux répondre aux besoins des

usagers (fermeture à 20h, ouverture continue), organisation d'animations, création d'un espace de convivialité au marché Saint-Quentin. - Depuis 2010, les professionnels de la création situés autour de la rue de Paradis organisent deux fois par an la manifestation **Little Paradis**, parcours nocturne dans une quarantaine de lieux: galeries, design, mode, restaurants, ce quartier, autrefois consacré au cristal, à la faïence et au luxe, vit une seconde jeunesse.



CULTURE ET PATRIMOINE

- **Elargir l'offre culturelle**: le cinéma **Louxor**, racheté par la Ville en 2003, a rouvert ses portes et le chantier de la médiathèque dans l'ancien hôpital Saint-Lazare a commencé: ouverture prévue à l'automne 2014.
- Chaque année, la municipalité du 10^e soutient en moyenne plus d'une soixantaine de projets culturels et artistiques locaux, tels que « **les Voix sur berges** » (chant choral), le « **Printemps des rues** » (arts de la rue) ou les **Rencontres photographiques** du 10^e.
- **L'accès à la culture pour tous, une priorité**: ateliers de Commedia dell'arte pour les enfants organisés par la compagnie du Mystère Bouffe, ateliers et concert public du chœur Accentus avec des écoles élémentaires et des membres du conseil

des séniors, interventions de la compagnie Théâtre du bout du monde auprès des résidents du centre d'hébergement Emmaüs Louvel-Tessier.

- **Une mairie ouverte à tous**. Manifestations thématiques en fonction de l'actualité: projections/débats pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage, spectacles pour la Journée internationale des femmes, exposition sur le Louxor. Dans un esprit de partage, des artistes reconnus comme le photographe Reza ou de jeunes talents nous communiquent régulièrement leur vision du monde.
- **Un patrimoine à conserver**: réfection de la toiture de l'église Saint-Laurent et repose des **laves émaillées** de l'église Saint-Vincent de Paul.



L'Arbre enchanté, magasin de jouets situé rue du Château d'Eau, a ouvert grâce à la SEMAEST.

SOUTIEN À L'EMPLOI

La Ville de Paris participe à l'effort de lutte contre le chômage en développant des outils alternatifs consacrés au dynamisme économique.

Une **Maison des entreprises et de l'emploi** a ouvert en 2010 à l'angle des rues La Fayette et Louis Blanc: aide à la création d'entreprise, suivi individualisé des demandeurs d'emploi, sessions de pré-recrutement, orientation vers des formations, ce nouveau lieu joue un rôle essentiel, en complément de Pôle Emploi, pour soutenir l'emploi dans le 10^e.

Organisation à la Mairie du 10^e de **Forums de l'Emploi** avec la Maison des entreprises et de l'emploi dans le secteur des services à la personne, plus particulièrement les métiers de la petite enfance et de la dépendance.



VIVRE ENSEMBLE DANS LE 10^e

Dix sur Dix, le forum de la vie locale et des associations, permet chaque année aux nombreuses associations du 10^e et aux habitants de se rencontrer et d'échanger tout au long d'un week-end convivial et festif.

Réception des jeunes majeurs par le Maire et l'équipe municipale au cours de laquelle leur carte d'électeur leur est délivrée, réception des personnes ayant obtenu la nationalité française, accueil chaque année des **nouveaux habitants** du 10^e par les élus. Les **Assises de la démocratie locale**, organisées tous les ans avec les conseils de quartier, les responsables associatifs et les élus du 10^e.

Célébration des **40 ans de la Grange-aux-**

Belles avec tous les acteurs associatifs et institutionnels et les habitants du quartier, qui a culminé lors d'une Nuit blanche inoubliable.

« **La Petite Istanbul en fête** », fête du quartier de la porte Saint-Denis avec la communauté turque, le conseil de quartier, l'association ACORT et « Ensemble, nous sommes le 10^e ». Célébration du **Nouvel An chinois** à la mairie et dans la rue du Faubourg Saint-Martin. Célébration de Newroz, le **Nouvel An kurde**, à la mairie.

« **Ensemble, nous sommes le 10^e** » : organisation chaque année de rencontres multiculturelles thématiques avec le soutien de la Mairie du 10^e : exposition, débats, conférences, projections en plein air, visites guidées.



La Petite Istanbul en fête



MÉMOIRE

La Mairie du 10^e et l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés du 10^e ont érigé une **stèle dans le jardin Villemin** en l'honneur des enfants juifs morts en déportation, trop jeunes pour être scolarisés et dont la mémoire n'était donc pas honorée par les plaques commémoratives situées sur les façades de nos écoles.

Apposition des noms d'**André et Clémence Baccary** au nom de l'école de la rue Martel. Les époux Baccary, Justes parmi les Nations, ont permis de sauver 10 enfants juifs scolarisés à l'école Martel, où André Baccary était instituteur.

A l'initiative de la société historique Histoire et Vies du 10^e, modification du nom de la **rue Jean Moinon en rue Jean et Marie Moinon**. Ce couple s'est engagé ensemble dans la Résistance et a vécu la même mort tragique en camp de concentration.

Apposition dans le hall de la mairie d'une plaque en mémoire de « **l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés** », mouvement féministe créé durant la Commune de Paris et qui avait son siège dans la Mairie du 10^e.



LE 10^e, ARRONDISSEMENT SOLIDAIRE

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

- Réalisation ou rénovation de plusieurs **centres d'hébergement** : 2 centres gérés par Emmaüs rue Jacques Louvel-Tessier et quai de Valmy, un centre ADOMA situé au 125 rue du Faubourg du Temple, une maison-relais et un lieu de stabilisation réservé aux femmes au 118 rue du Faubourg Saint-Martin.
- Aménagement temporaire d'un immeuble de la rue des Ecluses Saint-Martin en lieu d'hébergement nocturne pour personnes sans-abri. Accueillant jusqu'à 70 hommes et femmes, ce lieu est destiné à devenir un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes (début des travaux en 2014).
- Ouverture d'un **restaurant solidaire** avenue Claude Vellefaux, géré par le Centre d'action sociale de la Ville, qui accueille le soir les personnes et les familles les plus démunies.
- Installation de la **distribution alimentaire** de l'Armée du Salut dans l'ancienne caserne Château-Landon pour les personnes en très grande précarité, pour permettre un accueil plus digne et confortable.
- **Exilés** : ouverture par la Ville de Paris d'un kiosque d'accueil et d'information au 218 rue du Faubourg Saint-Martin, géré par Emmaüs et France Terre d'Asile. Ouverture d'un centre d'accueil des mineurs isolés étrangers géré par France Terre d'Asile boulevard de Strasbourg, où sont hébergés 25 jeunes dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance.



Le restaurant solidaire de l'avenue Claude Vellefaux



Le centre d'hébergement Emmaüs Louvel-Tessier

SOUTIEN AUX QUARTIERS POPULAIRES

Le dispositif de la politique de la ville permet de soutenir des projets et des associations qui interviennent auprès des jeunes et des familles dans les quartiers populaires.

- Création d'une **régie de quartier**, La Maison du canal, pour favoriser l'insertion professionnelle des habitants les plus en difficulté et créer du lien social. La Maison du canal gère également une librairie solidaire rue d'Hauteville.
- Ouverture de l'**Accorderie du grand Belleville**, système solidaire d'échanges de services entre habitants.

- Mise en place d'une **gestion urbaine de proximité** dans les quartiers de la Grange-aux-Belles et du Buisson saint-Louis, pour améliorer le cadre de vie des habitants et répondre rapidement et efficacement aux dysfonctionnements.
- **Soutien aux associations** et aux **deux centres sociaux** qui interviennent dans les domaines de l'intégration, l'insertion professionnelle, l'alphabétisation et l'animation culturelle.
- Création d'un **atelier santé ville**, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.



La librairie solidaire, située rue d'Hauteville, est gérée par la régie de quartier.



Les correspondants de nuit du quartier Stalingrad devant le Point Ephémère.

LA PRÉVENTION, POUR UNE VILLE PLUS SÛRE

- Mise en place de deux équipes de **correspondants de nuit** de la Ville, dans les quartiers Grange-aux-Belles Buisson Saint-Louis et Stalingrad. Ces médiateurs, qui interviennent tous les jours de 16h à minuit, remplissent une mission de prévention essentielle : résolution des conflits, présence rassurante et lien avec les services publics, veille technique et sociale. En 2013, une équipe a été mise en place sur le canal Saint-Martin pendant les beaux jours afin de réduire les nuisances et prévenir les incivilités.
- Animation du **contrat local de sécurité**, signé en juillet 2010, cadre de référence de la politique locale de prévention et de sécurité mise en œuvre par la Mairie, les services de police, le Parquet, l'Éducation nationale, en lien avec les associations. Deux actions ont été conduites : un **réseau toxicomanie** et une **coordination prostitution**, qui visent à établir un diagnostic précis avec tous les acteurs et à favoriser les actions de prévention et de réduction des nuisances. Création d'un **réseau d'aide aux victimes**.
- Soutiens aux 2 **clubs de prévention**, qui accomplissent un travail de suivi individuel et collectif auprès des jeunes en difficulté, notamment dans l'espace public.

DES SERVICES PUBLICS ACCESSIBLES

Les bâtiments et les services publics se doivent d'être accessibles aux personnes en situation de handicap. La Mairie réalise des investissements importants à cet effet, conformément à la loi.

- **Mise en accessibilité** de la Mairie grâce à la création d'une entrée de plain-pied côté rue Hittorf, permettant l'accès à tous les services pour les personnes à mobilité réduite. Installation d'une

borne autonome (tactile et audio) pour faciliter les circulations dans la mairie, notamment pour les personnes mal-voyantes.

- Aménagement des **équipements municipaux** (gymnases, centre d'animation, bibliothèque, écoles) afin d'en améliorer l'accessibilité et travaux de **voirie** pour faciliter les circulations des personnes en situation de handicap.



Tous les services de la mairie sont désormais accessibles grâce à l'entrée de plain-pied rue Hittorf.

LE 10^e POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

PETITE ENFANCE

Ouverture de **5 nouveaux établissements** depuis 2008 :

- Crèche municipale de 30 places sur le site de l'ancien hôpital Saint-Lazare (20 places en garde permanente et 10 en multi-accueil).
- Crèche municipale de 66 berceaux, passage Delessert.
- Crèche associative Maison Kangourou de 18 places, rue Saint Quentin.
- Crèche associative Maison Kangourou de 15 places, quai de Valmy.
- Crèche collective de 33 berceaux, rue du Château d'Eau.

Conventionnement avec la crèche de la résidence « La Fayette Accueil ».

167 places ont été créées depuis 2008, en attendant la livraison de la crèche municipale située à l'angle de la rue Bichat et de la rue du Faubourg du Temple (66 berceaux) dont les travaux viennent de commencer.

Création en 2010 d'un **Conseil consultatif des parents**, qui permet leur meilleure implication dans la vie des crèches et des haltes-garderies.



JEUNESSE

Nouvelle délégation de service public avec le CRL10 pour la gestion des **4 centres d'animation** du 10^e : Espace Jemmapes, Grange-aux-Belles, Château Landon et Jean Verdier. Ouverture d'un **lieu d'accueil innovant** à la Grange-aux-Belles,

10^e United, géré par le club de prévention AJAM. Attribution de **200 chéquiers Paris Jeunes Vacances**, aide financière permettant aux jeunes du 10^e de monter des projets de vacances et de découvrir l'autonomie.



AFFAIRES SCOLAIRES

6500 élèves fréquentent les écoles maternelles et élémentaires du 10^e, et 1900 les collèges publics. La **modernisation** et la **mise en accessibilité** de ces établissements scolaires dépend de la Ville de Paris, qui en est propriétaire. En raison de l'augmentation constante de la population du 10^e depuis plusieurs années, et notamment de l'afflux des familles, il est nécessaire également d'augmenter la capacité d'accueil de ces établissements, voire d'en réaliser de nouveaux, pour permettre l'accueil des écoliers dans les meilleures conditions.

Rue de Sambre et Meuse, une **annexe au collège Valmy** a ouvert ses portes à la rentrée 2012, accueillant 75 élèves de 6^e. Située dans les locaux de l'ancien lycée Clément Ader, elle a

vocation à devenir un collège autonome de 16 classes à l'horizon 2015.

Dans **l'école de la rue Eugène Varlin**, d'importants travaux de restructuration ont permis l'ouverture de 2 classes de maternelle à la rentrée 2012, permettant d'accueillir tous les enfants du quartier l'année de leurs 3 ans tout en rendant des espaces pédagogiques à l'école Aqueduc.

Autres travaux réalisés : école polyvalente Lancry (extension, restructuration des cuisines et du réfectoire), école élémentaire Marseille, collège Bernard Palissy, groupes scolaires Belzunce et Aqueduc (restructuration des cuisines et du réfectoire).



RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque jour, plus de 6 500 enfants et adultes déjeunent dans les cantines scolaires du 10^e arrondissement. Les repas élaborés par la Caisse des écoles du 10^e privilégient **fraîcheur** et **qualité** : tous les matins, les repas sont confectionnés à partir de produits frais livrés plusieurs fois par semaine, par des cuisiniers formés à la restauration collective. D'autres critères entrent en jeu dans le choix des produits, notamment

le **respect de l'environnement** (bilan carbone, produits locaux de préférence) et de nombreux aliments servis aux enfants, dont l'ensemble des produits laitiers, sont issus de l'agriculture biologique.

Depuis septembre 2010, les **tarifs** ont été harmonisés à Paris, dans un souci de justice sociale. Les tarifs des cantines sont basés sur le quotient familial et modulés selon les ressources des familles.



SENIORS

Mise en place d'un **Conseil des seniors**, commission extra-municipale dont l'objectif est d'attirer l'attention sur les problèmes spécifiques aux personnes âgées, de proposer des solutions mais aussi de créer du lien social et de permettre aux retraités de vivre mieux dans la cité.

Soutien à l'**Espace Farabi, café social** pour les migrants âgés, situé rue Louis Blanc.

Création d'un **habitat intergénérationnel** rue de Chabrol, avec l'association Habitat et

Humanisme, formule adaptée aux personnes ayant besoin de retrouver leur autonomie tout en étant soutenues, ou cherchant de la compagnie.

Emménagement du CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique) Paris Emeraude Nord-Est dans de nouveaux locaux qui de Jemmapes et renforcement des équipes pour assurer un meilleur service : **accueillir, informer, conseiller, orienter les Parisiens âgés et leur famille.**



Le nouveau gymnase Marie Paradis

SPORT

Ouverture du **nouveau gymnase** Marie Paradis, sur le site de l'ancien hôpital Saint-Lazare. Outre la salle principale de 600 m², il comprend une salle de danse et le 1^{er} mur d'escalade du 10^e et est ouvert aux scolaires ainsi qu'aux clubs sportifs et aux associations.

Subventions à 20 clubs et associations sportives scolaires de l'arrondissement.

Mise en place de **conventions** entre la Ville de Paris et le Club populaire et sportif du 10^e ainsi que la Maison des jeunes Saint Vincent-de-Paul pour promouvoir le handisport et améliorer la participation des filles et des seniors.

RELAIS INFORMATION FAMILLES

Mise en place d'un nouveau service d'accueil des usagers au 1^{er} étage de la Mairie : le **Relais Information Familles**, proposant à un même guichet les prestations administratives les plus fréquentes (inscriptions en crèche et dans les écoles) ainsi que des informations fournies par un réseau local de partenaires associatifs et institutionnels.

GROUPE SOCIALISTE

« Engagements tenus ! »

La nouvelle place de la République a été inaugurée le dimanche 16 juin, au terme d'un processus engagé en 2008 dès le lendemain des élections municipales. Au-delà du résultat – et les plus sceptiques au départ ont admis être séduits par la qualité de ce réaménagement – ce projet est symbolique du travail réalisé par notre équipe du 10^e autour de Rémi Féraud. Qu'il s'agisse des objectifs (améliorer le cadre de vie, végétaliser l'espace public, réduire la pollution) ou de la manière (consulter, concerter, écouter la parole des habitants et des associations), dans le respect des contraintes financières et des délais. Il témoigne également de l'engagement indéfectible de Bertrand Delanoë pour valoriser nos quartiers, trop longtemps délaissés par la droite parisienne.

Le programme sur lequel nous avons été élus était certes ambitieux mais aujourd'hui, à l'heure du bilan, nous sommes fiers de ce que nous avons réalisé : créations de nombreux logements sociaux, ouvertures de crèches collectives, d'un nouveau gymnase municipal, renaissance du Louxor, modernisation des écoles et des cantines, développement des circulations douces, action en faveur de la diversité commerciale, soutien aux plus démunis, amélioration du cadre de vie...

Et les projets qui ne sont pas encore terminés le seront dans les prochains mois : la médiathèque sur le site de l'ancien hôpital Saint-Lazare, d'importants programmes de construction de logements sociaux et d'équipements publics passage Delessert ou rue du Faubourg du Temple, une antenne du Planning familial.

Malgré la crise et les difficultés auxquelles nous avons dû parfois nous confronter, les engagements pris devant les citoyens du 10^e en 2008 ont été tenus. Ils l'ont été dans un esprit de transparence, de respect, d'écoute des citoyens, et de travail constructif avec nos partenaires de la majorité de gauche et écologiste.

Aujourd'hui, le 10^e arrondissement accueille de plus en plus d'habitants et notamment de familles, attirés par le cadre de vie, le dynamisme de nos quartiers, la qualité du vivre ensemble et l'excellence de nos équipements publics. Notre engagement auprès des Parisiens du 10^e reste entier, et notre ambition pour le 10^e arrondissement toujours aussi forte.

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10^e :
**Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard,
Alexandra Cordebard, Hélène Duverly,
Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère,
Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud,
Paul Simondon, Olga Trostiansky**

GROUPE COMMUNISTE

« À l'automne, dans le 10^e, une salle de consommation de drogues à moindre risque »

Dès 2004 en séance du conseil de Paris, les élus communistes s'étaient déclarés favorables à l'ouverture d'une telle salle à Paris. De multiples échanges et débats ont eu lieu dans les années qui ont suivi. Au cours de l'année 2010 une commission composée d'élus de tous les groupes du Conseil de Paris a auditionné tous les acteurs de la prévention des toxicomanies et de la lutte contre les trafics : médecins, travailleurs sociaux, associations, policiers et s'est rendue à Genève et Bilbao pour visiter des lieux de ce type en fonctionnement depuis plusieurs années.

Le compte-rendu de ces travaux a fait l'objet de communications publiques dont les médias ont largement rendu compte.

A la suite, en octobre 2010, le conseil de Paris s'est prononcé favorablement pour cette implantation, et la municipalité d'arrondissement a fait de même.

Il manquait la décision du ministère de la Santé. L'autorisation d'une seule salle expérimentale a été donnée le 5 février 2013.

Une grande réunion de concertation s'est tenue en mairie en mars 2013. Dans les mois suivants, des échanges nombreux ont eu lieu entre les élus de l'arrondissement, l'association Gaïa qui va gérer la salle, les associations et le conseil de quartier concerné.

La localisation, en liaison avec la SNCF propriétaire des lieux, ayant été trouvée, une nouvelle réunion a eu lieu en mairie le 11 juin, avec une très nombreuse assistance. L'ouverture est prévue à l'automne prochain. La poursuite de la concertation est un engagement clair de la municipalité. Evidemment, les moyens en personnel pour le bon fonctionnement de la salle, et pour la sécurisation des abords par les services de police, doivent être clairement définis avant l'ouverture. Les élus communistes sont favorables à ces salles de consommation de drogues à moindre risque dans le cadre de la réduction des risques sanitaires pour les usagers de drogues mais aussi pour la qualité de vie des riverains au travers de la récupération des seringues et de la raréfaction des lieux de consommation sur l'espace public ou les parties communes des immeubles.

La présence des toxicomanes dans le quartier de la Gare du Nord est une réalité d'aujourd'hui. Les élus prennent leurs responsabilités en apportant une réponse innovante pour la France mais bénéficiant d'une expérience déjà riche des pays et des villes qui s'y sont engagés. La volonté de faire fonctionner cette salle sous le suivi de la population, des associations, et des élus, est une garantie de transparence.

Les élus communistes s'engagent dans la réussite de cette opération de santé publique et de solidarité humaine.

Alain LHOSTIS,
Conseiller de Paris - Conseiller du 10^e,
en charge de la politique de la ville
Marie-Thérèse EYCHART,
Adjointe au Maire du 10^e
en charge de la petite enfance, des droits de l'Homme
et de la lutte contre les discriminations

GROUPE DES VERTS

« Encore ! »

Les quartiers qui bordent le canal Saint Martin présentent un nouveau visage et sont témoins de la nouvelle centralité du 10^e. Mais notre arrondissement reste populaire et à bien des égards fragile : Les enfants de Don Quichotte y plantent leurs tentes en 2006. Les biffins, témoins d'une précarité socio-économique croissante, exercent leur activité dans des conditions difficiles, donnant lieu à des tensions avec les riverains. Les exilés de tous horizons s'y retrouvent, confrontés à un manque de structure d'accueil et obligés d'errer jour et nuit dans les rues du 10^e.

Fidèles à notre vision d'une ville plus juste et solidaire, nous nous sommes opposés à la politique de la vidéosurveillance, nous nous sommes montrés exigeants face au programme local de l'habitat et indignés des conditions de vie « offertes » aux exilés de l'arrondissement...

Notre souci de maintenir le lien avec les habitants s'est manifesté par l'organisation de la dizaine durable afin de proposer un espace de sensibilisation aux grands enjeux environnementaux, à travers une manifestation citoyenne, festive et participative.

Aujourd'hui nous sommes très fiers de l'implantation prochaine d'une salle de consommation à moindre risque pour laquelle nous avons tant milité, et même si nous avons fait savoir notre mécontentement sur la faible consultation des habitants concernant la finalisation de ce projet, il n'en reste pas moins une belle réussite. Car ce lieu sera demain un outil indispensable de la mise en place d'une véritable politique sanitaire et de réduction des risques, enjeu capital, particulièrement dans notre arrondissement.

Le travail doit donc se poursuivre afin que le 10^e continue d'être caractérisé par cette mixité qui fait toute sa richesse. Cela doit passer par une amélioration de la qualité de vie pour chacun(e), notamment face aux dangers de toutes les pollutions qui agressent notre environnement et qui mettent en danger la biodiversité, notre santé et celle de nos enfants. Cela doit aussi passer par la mise en place de politiques pour le maintien et l'intégration des populations plus fragiles, qui ont toute leur place dans la capitale et pour lesquelles nous militons quotidiennement.

Véronique DUBARRY,

Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e aux sports

Mehdi GUADI,

Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Économie sociale et solidaire

GROUPE CENTRE ET INDÉPENDANTS

« Des débats et des projets en 5 ans »

Si 73% des Parisiens jugeaient le bilan du Maire de Paris, négatif en matière de logement l'année dernière (sondage du Journal du dimanche), domaine qui est pourtant la première préoccupation des Parisiens, la volonté d'accélérer le calendrier de la Loi SRU sera je l'espère une bonne chose à la fin de la mandature en mars 2014. D'ailleurs, dans le X^{ème}, l'ensemble des projets immobiliers pour le logement social demeure une priorité pour rattraper le retard de construction. La propreté reste malheureusement en tête des déceptions, ainsi que celle de la circulation alors qu'une réelle volonté politique écologique est affichée. J'ai toujours salué les projets et voté au delà des intérêts partisans lorsque les débats organisés le permettaient. Mais Paris est aussi et surtout une Capitale Culturelle et de ce point de vue, l'exécutif Parisien et le maire du X^{ème} ont montré un véritable intérêt pour les loisirs des Parisiens en donnant davantage de moyens aux associations, même si je regrette le prix encore trop élevé des conservatoires.

En matière d'urbanisme, de nombreuses places ou rues ont été réaménagées et la plus emblématique pour nous est celle de la Place de la République inaugurée en juin 2013. Elle sera un nouveau lieu d'échanges pour tous au carrefour de 3 arrondissements et je souhaite qu'elle soit un véritable lieu de vie, et c'est dans cet esprit, qu'étant membre du Jury des différents projets présentés à l'époque, j'aurais préféré plus d'espaces verts et la possibilité pour les automobilistes de se garer dans un parking. Les familles attendent encore beaucoup de places en crèche et de nouveaux modes de garde et puisque le X^{ème} est exemplaire en matière de gestion des Cantines scolaires ainsi que la qualité de la nourriture donnée aux enfants, il nous faudra être plus audacieux pour faciliter le quotidien des parents qui travaillent. Enfin, je continuerai à plaider pour plus de liberté dans le choix de l'école de ses enfants.

Enfin, si le développement économique n'est pas directement de la compétence de la Mairie, elle peut largement le favoriser avec une politique fiscale plus attractive. Pour les Parisiens et les Parisiennes qui ont vu leurs impôts augmenter depuis 5 ans, je souhaite que ce sacrifice permette à la ville de financer tous ses projets et nous devons prendre l'engagement de ne plus les augmenter dans la prochaine mandature. Je garde la foi du charbonnier car j'aime Paris et je sais que lorsque les élus se battent pour l'intérêt général, alors les valeurs de la République prennent tout leur sens. C'est ce que je souhaite pour le X^{ème}, pour Paris et pour l'ensemble des Parisiens.

Lynda ASMANI,
Conseillère de Paris

LES ÉLUS DU 10^e ARRONDISSEMENT



Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement

ADJOINTS AU MAIRE DU 10^e ARRONDISSEMENT



Alexandra Cordebard
1^{ère} Adjointe au Maire du 10^e
chargée des Affaires
scolaires, de la Culture, de
la Mémoire et du Monde
combattant



Marie-Thérèse Eychart
Adjointe au Maire du 10^e
chargée de la Petite enfance,
des Droits de l'Homme et
de la Lutte contre les
discriminations



Paul Simondon
Adjoint au Maire du 10^e
chargé de l'Habitat
et du Logement



Eric Algrain
Adjoint au Maire du 10^e
chargé de la Démocratie
locale, de la Vie associative
et des Personnes en situation
de handicap



Elise Fajgeles
Adjointe au Maire du 10^e
chargée des Transports
et de l'Aménagement
de l'espace public



Bernard Gaudillère
Adjoint au Maire de Paris
Adjoint au Maire du 10^e
chargé du Patrimoine

CONSEILLERS DE PARIS



Olga Trostiansky
Adjointe au Maire de Paris
Conseillère d'arrondissement
chargée de la Santé



Alain Lhostis
Conseiller de Paris
Conseiller d'arrondissement
chargé de la Politique de la Ville



Véronique Dubarry
Adjointe au Maire de Paris
Conseillère d'arrondissement
chargée du Sport



Lynda Asmani
Conseillère de Paris
Conseillère d'arrondissement

Rémi Féraud et Bernard Gaudillère sont aussi Conseillers de Paris

CONSEILLERS D'ARRONDISSEMENT



Héliène Duverly
Conseillère d'arrondissement
chargée du Commerce
et de l'Artisanat



Alain-Pierre Peyraud
Conseiller d'arrondissement
chargé des Espaces verts et
de la Lutte contre l'exclusion



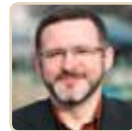
Sybille Fasso
Conseillère d'arrondissement
chargée des Affaires sociales
et des Personnes âgées



Mehdi Guadi
Conseiller d'arrondissement
chargé de l'Urbanisme, du
Développement durable et de
l'Economie sociale et solidaire



Salomé Meiers-Naem
Conseillère d'arrondissement
chargée du Développement
économique, de l'Emploi
et du Tourisme



Stéphane Bribard
Conseiller d'arrondissement
chargé de la Jeunesse
et de la Prévention



Serge Federbusch
Conseiller d'arrondissement

DÉPUTÉE DU 10^e



Seybah Dagoma
Députée de la 5^e circonscription
(3^e et 10^e arrondissement)

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA MAIRIE DU 10^e !

L'action de l'équipe municipale du 10^e vous intéresse ? Vous souhaitez être informés des réunions publiques, des grands projets ? Plusieurs moyens d'information sont à votre disposition :

- le magazine municipal, publié tous les 3 mois. Distribué dans les boîtes aux lettres, disponible dans la plupart des équipements municipaux et certains lieux associatifs ainsi que sur le site de la mairie.

- l'**Echo du 10^e**, mensuel d'information sur la vie locale. Distribué dans les boulangeries, mis en ligne sur le site
- le site de la mairie : www.mairie10.paris.fr et sa version mobile : <http://mob.mairie10.paris.fr>
- les newsletters : abonnez-vous en page d'accueil du site internet
- le compte **Facebook** : Mairie du Dixième Paris

